

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe  
et des affaires étrangères

## Arrêté du 06 novembre 2018

**portant publication de la liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Paris et dans la région parisienne**

NOR : EAEA1830100A

### **Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères,**

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, notamment ses articles 42 et 46 ;

Vu l'arrêté du 21 mai 2014 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Paris et dans la région parisienne ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2014 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Paris et dans la région parisienne ;

### **Arrête :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

La liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Paris et dans la région parisienne, ainsi que l'indication de leur lieu habituel de travail figure en annexe du présent arrêté.

#### **Article 2**

L'arrêté du 14 novembre 2017 portant publication de la liste nominative des représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial compétent à l'égard des services du ministère de l'Europe et des affaires étrangères implantés à Paris et dans la région parisienne est abrogé.

### **Article 3**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 06 novembre 2018

Pour le ministre et par délégation :  
Le directeur des ressources humaines  
Gilles GARACHON

## **Annexe**

### **Au titre du syndicat CFDT-MAE**

#### Représentants titulaires

- Mme Anne COLOMB (permanente, Paris)
- Mme Carole NIQUET (permanente, Paris)
  
- Mme Denise DARIOSECQ (permanente, Paris)

#### Représentants suppléants

- Mme Vanessa REZNIK-CORNU (DJ/CAD)
- Mme Catherine CHAUVEAU-SOCHNIKOV (DGA/DSD/SRI/BAC, Paris)
- Mme Marie MAISONNET (permanente, Paris)

### **Au titre du syndicat ASAM-UNSA**

#### Représentants titulaires

- M. Bruno JOUANNEM (permanent, Paris)
- M. Pascal FIRRINCIELI (permanent, Paris)

#### Représentants suppléants

- Mme Sylvie GAY (permanente, Paris)
- Mme Nathalie SANTAMARIA (permanente, Paris)

### **Au titre du syndicat CFTC-FAE-MAE**

#### Représentants titulaires

- Mme Anne LISKENNE (AR/PUBL, Paris)
  
- M. Carl POIRIER (CDCS/OPS, Paris)

#### Représentants suppléants

- Mme Géraldine CHERUBINI-ESCALES (permanente, Paris)
- M. Etienne CARDILÈS (DGA/DSD/VA, Paris)